

# **Se mobiliser pour l'éveil à l'écrit : le défi du partenariat**

Par Judith Poirier

*Le Familier*, vol. 24, no. 2, juin 1999, pp. 16-17.

L'enrichissement des pratiques familiales reliées à l'écrit dans les milieux populaires demande un investissement important de temps et d'efforts. François Blain, dans les trois articles parus précédemment dans *Le Familier*, nous a présenté les résultats des plus récentes recherches et les principes fondamentaux qui guident actuellement les interventions d'éveil à l'écrit. Pour nous aider à passer à l'action, il nous a aussi offert, en exemple, la démarche de l'équipe de partenaires *De A à Z, on s'aide!*. Grâce à ces articles, nous avons maintenant une meilleure compréhension de l'influence du milieu familial dans la découverte de l'écrit chez les tout-petits.

Le projet ALI de Saint-Rémi en Montérégie, auquel collabore l'organisme communautaire Famille Sourire sans faim, est un autre bon exemple d'une tentative heureuse de développement de projet d'éveil à l'écrit en partenariat. Associés à un groupe de chercheurs du Laboratoire d'étude du nourrisson, plusieurs organismes de cette communauté rurale (1, 2, 3, GO! Saint-Rémi, CLSC, organismes communautaires Famille, bibliothèque, centres à la petite enfance et parents) se sont mobilisés. Tout comme à *De A à Z, on s'aide!*, ils n'ont pas ménagé les efforts pour passer de l'étape de réflexion, d'analyse des besoins à celle du développement, en partenariat, d'un ensemble d'activités répondant aux besoins des familles de leur milieu.

Devant de telle réussite, nous avons le goût de tenter l'expérience nous aussi. L'animation d'un projet en partenariat n'est, cependant, pas sans écueil et sans défi. Le terme « partenariat » est un terme à la mode et déjà, plusieurs d'entre nous, au son de cette expression, exprimons quelques réserves. Pour certains organismes, le partenariat a été vécu comme une démarche imposée par des bailleurs de fonds. La démarche était imposée et les partenaires désignés<sup>1</sup>.

Parfois, au départ très positive, la démarche était ralentie par un malaise entre des partenaires très différents en terme de taille et de ressources (un CLSC ne dispose pas des mêmes moyens qu'un organisme communautaire). Souvent, elle s'alourdissait à cause des divergences au niveau de l'identification des problèmes, des points de vue et des façons de faire.

Le concept du partenariat est encore en construction et nous sommes tous novices en ce domaine. Il faut donc, comme diraient certains, avoir le feu sacré car, même souhaitée, l'animation d'un projet en partenariat demande beaucoup de doigté et de persévérance. Les défis seront de trois ordres : recruter les partenaires, s'entendre sur une même approche et travailler ensemble.

## **La recherche de partenaires**

La méconnaissance de l'ampleur de l'analphabétisme et des incidences sur plusieurs aspects de la vie familiale est une des premières difficultés qu'on rencontre dans une recherche de partenaires. On a le réflexe de se dire que c'est au milieu scolaire et aux organismes d'alphabétisation des adultes de s'occuper du problème. Pourtant, les études sur les taux d'analphabétisme au Canada<sup>2</sup> ainsi que le nombre restreint de personnes inscrites en

alphabétisation dans les réseaux reconnus<sup>3</sup>, nous indiquent qu'il faut rejoindre les parents faibles lecteurs où ils sont : dans leurs milieux de vie (quartiers, lieux de travail, réseaux d'entraide, etc.).

Comme milieu de vie, les organismes communautaires Famille sont appelés à jouer un rôle de premier plan dans cette mobilisation. Dans un premier temps, ils peuvent enrichir leurs activités d'éléments d'éveil à l'écrit (que ce soit par une vigilance dans les activités courantes ou par des programmes spéciaux). Ils peuvent aussi, dans un deuxième temps, donner plus de portée à leurs actions en s'associant des partenaires. Plusieurs milieux peuvent être sollicités : réseau de la santé, organismes communautaires, bibliothèques, commissions scolaires, etc.

Déjà, le milieu de la santé montre des signes d'ouverture à des initiatives en prévention de l'analphabétisme. À témoin, la publication du rapport de Burt Perrin (1998), *Effets du niveau d'alphabétisation sur la santé des Canadiens et des Canadiennes: Étude de profil* en témoigne. Il y est reconnu qu'un lien direct existe entre le niveau de capacité de lecture et la santé. « En fait, l'alphabétisme est un des principaux déterminants de la santé. Quelle que soit la façon dont on définit ou mesure la santé, les personnes faiblement alphabétisées sont en moins bonne santé que celle qui possèdent des capacités supérieures de lecture »<sup>4</sup>. On dit aussi que plusieurs organismes en santé « ...ont entrepris des activités en vue d'augmenter la sensibilisation et la concertation. Cependant, les liens entre l'alphabétisme et la santé et les répercussions de ces liens ne sont pas bien compris. Il faut donc continuer de sensibiliser les secteurs de la santé et des services sociaux ainsi que le grand public et les leaders d'opinion »<sup>5</sup>.

## **S'entendre sur une même approche**

Le réflexe habituel en alphabétisation est de développer des activités pour les enfants et d'autres pour les parents (chaque organisme s'occupant de ce qu'il connaît le mieux). Même développées en partenariat, il arrive que ces actions n'ont parfois aucun lien entre elles. Les organismes communautaires Famille (OCF) ont démontré que c'est en intervenant auprès des parents en présence de leurs enfants que l'on enrichit vraiment les compétences parentales. Voilà donc l'autre défi qui attend les OCF dans l'animation d'un projet en partenariat : sensibiliser à l'importance des activités parents-enfants et à leur soutien et valoriser l'expertise développé par les OCF dans ce domaine.

## **Et maintenant, travailler ensemble**

Voici quelques principes directeurs pour faciliter les efforts d'animation de démarche de partenariat. Ces principes s'inspirent des commentaires de Carol Gélinas du Regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal, de Diane Laberge du projet ALI à Saint-Rémi et de Céline Coulombe d'1, 2, 3, GO! Laval. Ce survol est, bien sûr, incomplet et nous y reviendrons dans un prochain article.

## **Conditions de base**

- \* participer de façon libre et volontaire (ces suggestions s'appliquent dans un contexte où le travail en partenariat est non imposé);
- \* reconnaître la contribution et les compétences de tous les partenaires;
- \* respecter la mission de chacun des partenaires;
- \* accepter que l'approche partenariale exige des compétences spécifiques (comme elles ne nous ont pas été montrées sur les bancs d'école, chacun doit se former chemin faisant);

- \* travailler à se donner des ressources adéquates pour permettre à chacun de participer au partenariat (plusieurs organismes ont besoin d'un soutien financier pour envoyer un représentant à l'équipe partenariale).

## **Conseils pour le travail en partenariat**

- \* adopter une vision, une définition et un lexique communs;
- \* s'entendre sur une cible commune;
- \* se fixer un cadre de travail;
- \* se donner un plan directeur auquel on revient régulièrement pour vérifier si les actions respectent les objectifs;
- \* trouver un équilibre entre la réflexion et l'action;
- \* maintenir une certaine rigueur, tout en évitant la rigidité.

En contact depuis plusieurs années, les premières étapes du projet ont fait dire aux partenaires : « on ne se connaissait pas tant que cela ». Certains vous diront qu'il faut aller au-delà de nos différences; d'autres enchaîneront : « faut y croire car il y a des hauts et il y a aussi des bas ». Ceux qui ont vécu une démarche de partenariat vous diront aussi : « il faut faire en partenariat ce qu'il a besoin d'être fait en partenariat et ne pas tout mettre à cette sauce ». Mais quand la pâte lève, c'est tout une communauté qui en bénéficie.

### Notes:

1. CFP, Centre St-Pierre, Relais Femmes, RIOCM & TROVEP de MTL (1998). *Actes du colloque Partenariat et régionalisation sur l'Île de Montréal: le nouvel âge de la démocratie?* Montréal, Centre St-Pierre.
2. En effet, 22 % des adultes canadiens ont des capacités de lecture très faibles (plus d'un million de québécois adultes). Voir à ce sujet : Burt PERRIN (1998). *Effets du niveau d'alphabétisation sur la santé des canadiens et des canadiennes: Étude de profil*. Direction générale de la promotion et des programmes de la santé, Santé Canada, p. 3.
3. Il y avait, en 1997-98, environ 13 000 adultes inscrits en alphabétisation dans les commissions scolaires et 4 000 dans les groupes populaires en alphabétisation (source: Ministère de l'éducation et Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec).
4. Perrin(1998), *ibid*, p. 5.
5. Perrin (1998), *ibid*, p.13.